

**Bruxelles, le 18 mars 2026
(OR. en)**

**7461/26
ADD 1**

**RECH 128
MED 17
AGRI 196
MIGR 87**

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: Pour la secrétaire générale de la Commission européenne,
Madame Martine DEPREZ, directrice

Date de réception: 17 mars 2026

Destinataire: Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de
l'Union européenne

N° doc. Cion: SWD(2026) 92 final

Objet: DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION
RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION
Évaluation intermédiaire du partenariat en matière de recherche et
d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA)

Les délégations trouveront ci-joint le document SWD(2026) 92 final.

p.j.: SWD(2026) 92 final



Bruxelles, le 17.3.2026
SWD(2026) 92 final

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

Évaluation intermédiaire du partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA)

{SWD(2026) 91 final}

Contexte

PRIMA est un partenariat européen public-public entre l'Union européenne et 20 États participants, établi au titre de l'article 185 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et lancé en 2017. À l'heure actuelle, 20 pays participent à PRIMA: l'Allemagne, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, Malte, le Portugal et la Slovénie (membres de l'UE); Israël, la Tunisie et la Turquie (associés aux programmes «Horizon 2020» et «Horizon Europe»); et l'Égypte, la Jordanie, le Liban et le Maroc (non associés).

PRIMA soutient la recherche collaborative menée par des consortiums internationaux et est principalement axé sur l'eau, l'agriculture et les systèmes agroalimentaires, ainsi que sur le lien entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes (WEFE Nexus). À travers sa structure de mise en œuvre (PRIMA-IS), le partenariat met en œuvre des activités principalement sous la forme d'appels à propositions regroupés en trois sections:

- section 1: appels organisés par PRIMA et financés exclusivement par «Horizon 2020» et, depuis 2025, par «Horizon Europe»;
- section 2: appels organisés par PRIMA mais financés par les États participants;
- section 3: appels organisés et financés par les États participants.

Selon le GIEC, la région méditerranéenne est *«un point névralgique de risques climatiques étroitement interconnectés»*. Ses principaux secteurs économiques sont *«extrêmement vulnérables aux aléas climatiques»*; *«le changement climatique menace la disponibilité en eau, réduisant l'étiage des cours d'eau (...), ainsi que la capacité hydroélectrique»*, et cela affecte le rendement des cultures dans un contexte d'expansion de la désertification. Les investissements dans la recherche et l'innovation (R&I) varient considérablement entre les États participants à PRIMA.

PRIMA: Situation actuelle

Entre 2018 et 2024, 269 projets ont été financés dans le cadre des sections 1 et 2 de PRIMA, avec 2 591 bénéficiaires.

Jusqu'à la fin de l'année 2024, l'UE a alloué 202,3 millions d'EUR aux projets sélectionnés, 9,64 millions d'EUR aux dépenses administratives et 1,88 million d'EUR aux coûts opérationnels pour le suivi et l'évaluation. Les États participants ont alloué 456,8 millions d'EUR aux projets, selon la répartition suivante:

- section 2: 199,3 millions d'EUR en espèces et 4,42 millions d'EUR en nature;
- section 3: 256,3 millions d'EUR pour les «activités à l'initiative des États participants» et 1,2 million d'EUR pour les «autres activités». Les contributions en nature se sont élevées à 115,7 millions d'EUR (44,9 %).

Les organisations des États membres de l'UE ont reçu 70,4 % du total du budget dans le cadre des sections 1 et 2. Les principaux bénéficiaires du financement sont d'abord l'Italie, l'Espagne, la Grèce et l'Allemagne, ensuite le Maroc, la Tunisie, la Turquie et l'Égypte. Les données de participation montrent que PRIMA intéresse principalement le monde universitaire; les organismes publics et les entreprises ont uniquement un «rôle de soutien». La participation des

entreprises, y compris des PME, est considérablement inférieure à leur participation à d'autres instruments pertinents de l'UE en matière de R&I.

Résultats de l'évaluation

Efficacité

Les projets PRIMA ont permis de produire 1 119 publications scientifiques. Le nombre de publications par projet est moins élevé que dans le cadre d'«Horizon 2020» et de son défi de société n° 2. Il en va de même pour le nombre moyen de références. Les raisons en sont le champ d'application territorial limité de PRIMA, l'inégalité des ressources consacrées à la R&I dans les différents États participants, et le financement modeste des projets PRIMA. Les projets PRIMA ont abouti à huit demandes de brevets.

Actuellement, les projets n'évaluent pas systématiquement leurs activités d'innovation du point de vue économique et financier (par exemple, les coûts et les profits comparés à des solutions analogues, les possibles investissements privés). Cela limite la possibilité d'exploiter leurs innovations sur le marché ou en interne dans l'entreprise. Les projets ne communiquent pas systématiquement les effets de leurs activités de démonstration qui sont susceptibles d'avoir un impact positif au niveau local. Par conséquent, il est difficile de déterminer et de quantifier dans quelle mesure les projets PRIMA contribuent directement à traiter les problèmes liés à l'eau et à l'agroalimentaire au niveau local, et quel est leur impact social. Ces problèmes sont fréquents dans les instruments de R&I financés par l'UE. Les projets PRIMA commencent au niveau de maturité technologique (NMT) 3 et montent de deux ou trois NMT, ce qui est comparable à ce qu'indiquent les données d'«Horizon Europe» disponibles actuellement.

Efficacité

Le partenariat PRIMA atteint la plupart de ses objectifs administratifs, avec des coûts administratifs qui sont inférieurs au plafond de 6 % fixé par l'acte de base. Les parties prenantes se déclarent satisfaites des procédures administratives et du niveau de ressources nécessaire à la préparation des propositions et à la gestion des projets. Cependant, l'évaluation de la section 2 met en évidence des inefficacités liées à la diversité des procédures nationales, qui affectent l'exécution des recherches et les capacités des bénéficiaires. Des mesures visant à remédier à ce problème ont été ébauchées, mais n'ont pas encore bénéficié du temps nécessaire pour être pleinement mises en œuvre et porter leurs fruits. Bien que les indicateurs liés aux délais (de signature, d'engagement, etc.) soient conformes aux normes d'«Horizon 2020» et d'«Horizon Europe», la section 2 présente des performances inférieures à celles de la section 1. Malgré de faibles taux de réussite, en particulier dans la section 1, le taux de participation reste élevé, ce qui indique que l'attrait du programme persiste. Même si PRIMA produit moins de publications et aboutit à l'octroi de moins de droits de propriété intellectuelle par projet que d'autres programmes financés par l'UE, son efficacité par rapport au financement est plus élevée que celle du défi de société n°2 d'«Horizon 2020» et comparable dans l'ensemble à celle d'«Horizon 2020».

Cohérence

PRIMA a été conçu pour s'aligner sur les priorités stratégiques émergentes à l'échelle internationale et européenne, telles que le Programme 2030, l'accord de Paris et le pacte vert pour l'Europe. Le partenariat soutient plusieurs stratégies de l'UE, et notamment la stratégie en matière d'adaptation et la stratégie «De la ferme à la table», tout en restant cohérent avec les programmes politiques actuels (comme la stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau ou le pacte pour la Méditerranée). D'un point de vue opérationnel, PRIMA partage certains objectifs principaux avec «Horizon Europe», en particulier avec les missions de l'UE consacrées aux océans et aux cours d'eau, à l'adaptation au changement climatique et à la santé des sols. Des efforts sont actuellement déployés pour créer des synergies avec d'autres mécanismes de financement afin de ne manquer aucune occasion d'améliorer l'efficacité et l'incidence des projets. En raison du peu d'attention qu'il accorde au déploiement, conformément à l'acte de base, le partenariat peut difficilement être évalué sur la seule base de l'intérêt prioritaire apporté actuellement par la Commission à la compétitivité.

Valeur ajoutée européenne

PRIMA est construit sur la collaboration entre les États membres de l'UE et les États tiers, et met l'accent sur la cocréation, le cofinancement et la codécision, fondés sur le «principe d'égalité» qui promeut une relation plus équilibrée que la logique de coopération traditionnelle entre le Nord et le Sud. Bien que les États membres reçoivent la plus grande part des financements, le taux de participation des États tiers est bien plus élevé que dans le cadre du défi de société n° 2 d'«Horizon 2020» et du pôle 6 d'«Horizon Europe». Les données indiquent que la participation à PRIMA améliore les capacités des États tiers participants au partenariat à participer à «Horizon Europe».

PRIMA attire des fonds supplémentaires de la part des États participants, conformément aux obligations juridiques de cofinancement entre l'UE et les États participants à PRIMA. Cependant, cela est dû aux activités de la section 3, qui ne correspondent pas nécessairement à des actions collaboratives de R&I. Le levier financier de PRIMA est de 1,53 et dépasse celui de l'ensemble des partenariats institutionnalisés qui relèvent d'«Horizon Europe» (1,44).

Certains pays, tels que l'Italie, l'Espagne, la Tunisie, la France et le Maroc, occupent une position tout à fait centrale dans les collaborations tissées au sein des réseaux et le nombre de participations. En fait, les États membres de l'UE qui sont des acteurs essentiels de PRIMA ont aussi joué un rôle clé dans des instruments de financement de l'UE en matière de R&I ayant des objectifs similaires. Cependant, l'une des réalisations notables de PRIMA est que certains États tiers sont également devenus des acteurs centraux du partenariat. C'est un résultat extrêmement positif et qui correspond aux objectifs de PRIMA, mais qui pourrait limiter l'engagement des nouveaux arrivants.

Pertinence

Les problèmes liés à l'eau sont de plus en plus critiques dans la région méditerranéenne et, plus largement, en Europe, ce qui met en évidence la pertinence des initiatives de PRIMA. Les

parties prenantes conviennent que PRIMA traite efficacement ces problèmes grâce à la collaboration régionale, tout en s'adaptant à l'évolution des priorités et aux chocs extérieurs. Cependant, des besoins émergents tels que la numérisation et le faible taux d'adoption des solutions par les agriculteurs mettent en évidence des lacunes dans le champ d'application actuel de PRIMA, et poussent les parties prenantes à demander des solutions plus abordables et des synergies avec d'autres projets d'«Horizon Europe».

Des inquiétudes demeurent sur la question de savoir si le financement de PRIMA correspond à ses objectifs ambitieux. Bien que PRIMA s'aligne sur le pacte vert pour l'Europe et les priorités de la Commission, son échelle limitée restreint sa capacité à adopter les modifications de grande envergure nécessaires pour répondre aux problèmes liés à l'eau. Néanmoins, les projets PRIMA ont un impact positif au niveau local, grâce à des actions sur le terrain, comme la fourniture d'eau potable ou d'installations sanitaires aux populations locales dans des zones rurales. Les parties prenantes insistent sur le fait que PRIMA fournit des solutions concrètes et fondées sur les communautés pour s'adapter aux conséquences du changement climatique et traiter les problèmes liés à l'eau, mais que cet impact n'a pas pu être systématiquement défini ou quantifié. Une attention plus ciblée ainsi qu'un meilleur suivi de cet impact au niveau local, y compris sur le plan social, contribueraient à renforcer la pertinence de PRIMA.

PRIMA sert d'exemple pour la diplomatie scientifique, promouvant la confiance et la coopération dans une région sous tension géopolitique.

Conclusions

Paradoxalement, une des forces de PRIMA est son ampleur relativement modeste. Les projets PRIMA ne peuvent pas s'attaquer aux principaux facteurs de la rareté de la ressource en eau, du stress hydrique et de la pollution de l'eau dans l'ensemble de la région méditerranéenne, à savoir le changement climatique, les tendances démographiques, l'urbanisation et les modes de consommation et de production non durables. Cependant, ils peuvent, au moyen de sites de démonstration et de projets pilotes sur le terrain, aider à améliorer les conditions de vie des populations locales. Certains projets recensés ont montré que c'était possible, mais il serait bénéfique d'améliorer davantage le suivi de ces solutions et de leur impact. À l'heure actuelle, PRIMA et ses projets sont principalement axés sur le monde universitaire.

La présente évaluation montre que, bien qu'il puisse être amélioré, le partenariat PRIMA constitue un exemple positif: il respecte ses objectifs, fournit des résultats similaires à ceux d'«Horizon 2020» et d'«Horizon Europe», et contribue à la diplomatie scientifique et à la diplomatie de l'eau dans la région concernée.